



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des hôpitaux

Question au Gouvernement n° 4513

Texte de la question

SITUATION DES HÔPITAUX

M. le président. La parole est à Mme Sylvia Pinel.

Mme Sylvia Pinel. Ma question, à laquelle j'associe ma collègue Valérie Rabault, s'adresse à M. le ministre de la santé. Jour après jour, nous assistons à une véritable hémorragie à l'hôpital, avec des fermetures en cascade de lits et de services en raison d'une pénurie sans précédent de soignants, notamment de médecins urgentistes. Ainsi, la semaine dernière, dans mon département, nous avons appris la fermeture des urgences la nuit à l'hôpital de Moissac et le redéploiement d'une ligne de SMUR – structure mobile d'urgence et de réanimation – de Montauban vers Moissac. Les conséquences pour les habitants de ce bassin de vie de 80 000 personnes sont dramatiques : on peut craindre des prises en charge tardives, une pression supplémentaire pour les personnels déjà sous forte tension, une usure des soignants et un renoncement aux soins.

Nous pouvons multiplier, dans tous nos territoires, les exemples qui illustrent la grave crise systémique que nous traversons et dont la crise sanitaire a été un accélérateur. Cette situation est particulièrement inquiétante et appelle anticipation et mobilisation de la part de tous.

D'abord, on ne réglera pas le problème de l'hôpital sans la médecine de ville. Trop nombreux sont les Français qui n'ont plus de médecin généraliste (*Applaudissements sur les bancs du groupe LT*) et nous voyons chaque jour des difficultés d'accès aux soins en raison d'un manque de professionnels de santé dans nos communes. Quelles solutions concrètes le Gouvernement propose-t-il pour pouvoir rapidement rouvrir ces services d'urgences fermés ? Sur quelles pistes travaillez-vous ?

Enfin, envisagez-vous une réforme du diplôme d'études de spécialité de médecine d'urgence – DESMU – pour renforcer l'attractivité du métier et créer des passerelles avec la médecine générale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LT.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'autonomie.

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie. Nous avons tous constaté que les tensions à l'hôpital, notamment dans les services d'urgence, sont réelles et amplifiées par les phénomènes d'épidémie concomitants au covid et aux virus hivernaux. Cependant, ce n'est pas parce que nous partageons ce discours de lucidité que nous ne faisons rien et que tout va mal. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Le ministre Olivier Véran...

Plusieurs députés du groupe LR . Où est-il ?

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguéea demandé que la situation soit objectivée par une enquête sur les tensions en termes de ressources humaines et les capacités de soins, dont nous aurons les résultats dans quelques jours. Nous les publierons en toute transparence.

Nous devons, vous l'avez dit, nous mobiliser collectivement, avec des réponses immédiates. D'abord, il s'agira de maintenir les dispositifs de soutien aux hospitaliers, en prolongeant le cumul emploi-retraite et les majorations des heures supplémentaires et du temps de travail additionnel jusqu'en janvier 2022. Nous sommes aussi très attentifs aux tensions que connaissent les services d'urgences pédiatriques et les maternités. Les ARS – agences régionales de santé – emploient leurs cellules territoriales de suivi pour mobiliser une solidarité territoriale des soignants, hospitaliers comme libéraux, avec la médecine de ville, que vous citez.

Quant aux actions structurelles menées depuis plusieurs mois par le Gouvernement pour renforcer l'hôpital, je rappelle l'effort sans précédent qu'a représenté le Ségur de la santé, avec près de 11 milliards d'euros pour revaloriser ceux qui soignent et 19 milliards pour réinvestir dans le système de santé et ses infrastructures.

Enfin, l'adoption de la loi Rist confère aux hôpitaux de nouveaux outils pour transformer leur gouvernance et leur fonctionnement interne. Il est essentiel que les responsables hospitaliers s'en saisissent pour faire évoluer leur fonctionnement et répondre aux attentes des professionnels.

Vous le voyez, le Gouvernement mobilise les leviers qu'il peut. Nous sommes, comme vous, inquiets de la densité démographique médicale, sur laquelle nous travaillons tous ensemble. Cela ne se décrète pas non plus et nous devons, État et territoires, travailler main dans la main. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme Sylvia Pinel.

Mme Sylvia Pinel. Madame la ministre, les pistes que vous évoquez ont malheureusement déjà été suivies dans notre territoire par les acteurs locaux, ce qui s'est traduit par la fermeture des urgences la nuit à l'hôpital de Moissac. Quant au DESMU, qui est essentiel, je note que vous ne m'avez pas répondu. Il faut agir vite. Les soignants sont à bout, épuisés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LT et sur plusieurs bancs des groupes LR, SOC et FI.)*

Données clés

Auteur : [Mme Sylvia Pinel](#)

Circonscription : Tarn-et-Garonne (2^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4513

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Autonomie

Ministère attributaire : Autonomie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 novembre 2021](#)